

De la Commune de LORNAY

Séance du 24 juin 2026

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 15
- Absents : 4
- Exclus : 0

Date de convocation :

19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-quatre juin à 19 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Laurence KENNEL, Le Maire.

Étaient présents : Mesdames Laurence KENNEL, Sylvie LURETTE GODDET, Laurence GUILLEMARD, Ophélie COMMARE et Jessica JAOUEN ;
Messieurs Emmanuel DUCRET, Aurélien LEGRAND, Jean Baptiste MONDOU, Cédric DUPUIS, Fabrice BRUNIER, et Julien NONGLATON ;

Était absents excusés : Mesdames Monique JEANGEORGES, Valérie CHENE et Messieurs François TEIXEIRA, Alexis LUTRINGER.

Madame Ophélie COMMARE est nommée secrétaire de séance.

Madame Monique JEANGEORGES donne pouvoir à Monsieur Aurélien LEGRAND.

Madame Valérie CHENE donne pouvoir à Monsieur Emmanuel DUCRET.

Monsieur François TEIXEIRA donne pouvoir à Madame Jessica JAOUEN.

Monsieur Alexis LUTRINGER donne pouvoir à Monsieur Cédric DUPUIS.

Approbation du procès-verbal du 29.04.2026 : approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 05/06/2026 : approuvé à l'unanimité.

Présentation des agents municipaux

Le conseil municipal accueille :

Madame Martine DUCRET – ATSEM

Madame Myriam GRISSEMANN – Agent périscolaire

Madame Nadine VERRECCHIA – Agent périscolaire

Madame Laurence DELAVENAY - Secrétaire de Mairie

Monsieur Patrick HUDRY – Agent technique

Délibération n°01/07/2026 – Tarif emplacement commerce ambulant

En date du 14.12.2022, le conseil municipal a délibéré pour la venue de commerces ambulants sur l'aire prévue à leur installation face à la mairie. Il était mentionné que cette aire serait la seule autorisée pour le stationnement et la vente, pas de groupe électrogène mais branchement électrique sur place et fixer un tarif unique et annuel de 600 € ou 50 € mensuel en cas d'arrêt de l'activité en cours d'année.

Depuis quelques semaines, un commerce de vente de pizzas s'est installé chaque lundi soir, un autre proposant des sandwiches raclette souhaite s'installer chaque mercredi. Le premier commerçant nous a indiqué que notre tarif était plus conséquent que les autres communes et souhaite négocié un autre tarif.

Les autres communes ont été contactées et voici leurs tarifs :

Commune	Annuel	Mensuel
Etercy	400 €	
Hauteville sur Fier	408 €	34 €
Moye	480 €	40 €
Thusy	180 €	15 €
Versonnex	240 €	
Massingy	10 €/jour	
Lornay	600 €	50 €

Au vu du succès de ces services que les habitants apprécient, il est demandé au conseil municipal de se prononcer pour une révision ou non du tarif.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs de 480 € annuel ou 40 € mensuel.

Pour	Contre	Abstention	Total
15			15

Délibération n°02/07/2026 – Création d'un cheminement doux

Depuis plusieurs années, les élus souhaitent créer un cheminement doux afin de permettre aux habitants de se déplacer en toute sécurité entre le hameau du Couër et le Chef-Lieu. Des études ont été réalisées aux mandats précédents. Ce projet ne peut plus être repoussé.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de faire une demande au service des Domaines pour l'estimation du prix des terrains concernés et de rencontrer les propriétaires afin de concrétiser l'achat des dits terrains.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un cheminement doux entre le hameau du Couër et le Chef-Lieu, de permettre à Madame le Maire d'engager les démarches administratives, les demandes de subvention et tout acte relatif à ce sujet, d'approuver l'acquisition des terrains nécessaires à ce cheminement et de lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Pour	Contre	Abstention	Total
15			15

Délibération n°03/07/2026 – Relamping de la commune

Monsieur DUCRET, adjoint au maire a commencé les démarches auprès de prestataires pour modifier l'éclairage public afin de le moderniser l'éclairage et faire des économies d'énergie.

La société PORCHERON, qui intervient régulièrement sur la commune, a mené une étude sur l'état du réseau qui est satisfaisant. Dans un premier temps, il n'est pas nécessaire de changer les candélabres. Sur le secteur du Chef-Lieu et du Couër, le système d'éclairage serait modifié par des ampoules LED car nos ampoules actuelles vont disparaître d'ici deux ans, au profit de nouvelles technologies, notamment pour économie d'énergie, et ciblage de l'éclairage sur chaque secteur.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le relamping de la commune en commençant par le secteur du Chef-Lieu et du Couër, de permettre à Madame le Maire d'engager les démarches administratives, les demandes de subvention et tout acte relatif à ce sujet et de lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Pour	Contre	Abstention	Total
15			15

Urbanisme :

Déclarations préalables de travaux :

DP 74150 26 X0006 – A798 – 687 Route de Vers le Crêt – Ravalement de façade – Avis favorable

DP 74150 26 X0007 – A1218-1231 – 30 Clos des Terrasses – Installation bloc extérieur pompe à chaleur et climatisation – Avis Favorable

DP 74150 26 X0008 – B151 – 523 Route de Hauteraït – Pose de 4 velux – Avis favorable

DP 74150 26 X0009 – A1147 – 72 Route de Vers le Crêt – Etanchéité de façade – Annulation de la demande par la commission car pas de modification aspect extérieur

Certificat d'Urbanisme :

Cua 74 151 26 0006 – Parcelles A 827 – 1164 – 1168 – Vente Maison

Cua 74 151 26 0007 – Parcelle A 1251 – Clos de la Platière – Vente Maison

Cua 74 151 26 0008 – Parcelle A 561 - 748 - 840 - 844 - 846 – 1107 – Impasse de la Fontaine

Cua 74 151 26 0009 – Parcelles A 644 - 957 - 958 – 1124 – Route de Lornay (Couër)

Permis de construire :

PC 74 151 26 X 0002 – 73 Route de Vers les Champs – B 642 – 644 - transformation partielle d'une grange en habitation – demande de pièces complémentaires

DIA :

DIA 741512600005 – Parcelle A 827 - 1164 – 1168

INFORMATIONS DIVERSES

• **Plan de la commune** : la société ENVERGURE qui avait été missionnée pour l'adressage de la commune avait transmis un plan du village. Ce plan est à actualiser. Madame le Maire propose de contacter la société. Une fois le plan actualisé, il faudra communiquer pour le transmettre aux habitants qui le souhaitent.

• **Poteaux de l'école abimés** : Patrick HUDRY nous a interpellé sur les poteaux du préau de l'école qui s'abiment. Monsieur DUCRET va contacter un professionnel pour constater et être conseillé sur les réparations.

• **Travaux de voirie** : la réception des travaux de voirie entre le chef-lieu et le Couër et Montée du Détrait a été faite. L'entreprise a repris les accotements, modifier une grille de regard qui était trop réhaussée. Au vu de la chaleur, l'engazonnement des accotements se fera en septembre.

• **Panneau d'affichage** : le sujet sera présenté par Madame VEROVE au prochain conseil.

• **Copieur de la mairie, nouvelle proposition** : Madame LURETTE GODDET et Monsieur LEGRAND ont reçu Monsieur GOY de la société KOESIO. La société propose l'équipement d'un nouveau copieur en mairie avec une économie annuelle de plus de 2 000 €, le copieur actuel serait déplacé à la bibliothèque. Il s'engage également à prendre à sa charge l'impression d'un bulletin municipal.

• **Ecole et canicule** : l'école n'a pas adapté d'horaires car la mairie donne la possibilité d'occuper les locaux de la Bimul et a mis à disposition un tuyau d'arrosage pour se rafraichir. Une réflexion est menée pour des filtres occultants sur les vitres et un brumisateur sous le préau.

• **Plainte pour fraude** : la personne ayant fraudé l'Association des Parents d'Elèves s'est engagée auprès du Procureur a rembourser mensuellement l'association. Si les engagements ne sont pas tenus, elle sera condamnée (amende et peine de prison). Cette personne devra chaque mois déposer le chèque en mairie qui le remettra au Président de l'Association.

• **Conseil Municipal des Jeunes** : Les maires des communes rurales ont souhaité inviter les élus intéressés des communes rurales pour parler du sujet.

Il nous est conseillé de créer un CMJ, Comité Municipal des Jeunes, qui serait moins « cadré » au niveau de l'installation et le fonctionnement.

Madame le Maire propose, au vu des échanges avec les autres communes, de créer ce CMJ avec des jeunes du CM1 à la 5ème. Afin de préparer au mieux cette réunion d'installation, l'invitation sera transmise aux jeunes concernés fin d'été pour une réunion fin septembre, début octobre.

• **Cérémonie des élèves**

Madame le Maire rappelle que la cérémonie des élèves qui passent en classe préparatoire et au collège a lieu ce vendredi à 19h.

• **Brunch septembre**

La commission animation/communication propose de remplacer la fête des parents par un brunch le samedi 26 septembre à 11h.

• **Championnats du monde de cyclisme**

Monsieur le Maire de Rumilly et Monsieur Michaël VIOLLET ont demandé à rencontrer le Maire de Lornay sur le thème : Championnat du Monde de cyclisme qui aura lieu du 24 août au 05 septembre 2027 sur tout le territoire de la Haute-Savoie.

Rumilly accueillera du 25 au 29 août le championnat para-cyclisme route avec un relais de 2 Kms intra Rumilly. La fédération validera d'ici fin juin les parcours des courses (35 courses par jour sur deux jours) : soit tour de Lornay soit tour Sales, soit les deux.

• Prochain conseil le mercredi 02 septembre à 19h30.

Fin de séance 20h40.

Madame le Maire invite les agents à partager un repas extérieur avec le conseil municipal.

Secrétaire de séance :
COMMARE Ophélie

Le Maire :
KENNEL Laurence

